



assistant-santé **ZONE**

Régimes de soins de santé
et dentaires individuels de
Assurance Green Shield Canada

**DÉTAILS DES GARANTIES
ET DE LA COUVERTURE**

Il est temps de choisir votre ZONE de confort

Les régimes Assistant-santé ZONE offrent différents niveaux de protection pour les dépenses courantes en soins médicaux et dentaires qui ne sont pas remboursées par votre régime provincial, ainsi qu'une protection voyage en cas d'urgence médicale lorsque vous êtes loin de chez vous et une protection pour les dépenses imprévues qui pourraient survenir dans le futur.

Des régimes différents pour répondre à différents besoins

Acceptation garantie – ZONE 1, ZONE 2, ZONE 3, ZONE Fondamental

Ces régimes ZONE garantissent l'acceptation dans la mesure où GreenShield reçoit votre paiement initial. Il n'y a pas de questionnaire médical à remplir! Ces régimes sont spécialement conçus pour couvrir les problèmes de santé préexistants, jusqu'à concurrence des maximums indiqués, évidemment.

Questionnaire médical obligatoire – ZONE 4, ZONE 5, ZONE 6, ZONE 7

Pour ces régimes ZONE, nous vous demanderons de remplir un questionnaire médical. Vous devrez divulguer tout problème de santé, toute blessure ou toute maladie qui sont survenus ou existaient à la date de votre demande ou avant celle-ci. Ces renseignements seront évalués. Si votre santé ou celle d'un membre de votre famille justifie que des exclusions s'appliquent aux garanties de votre régime, GreenShield vous en informera par écrit et vous enverra une contre-proposition de couverture qui exclut vos problèmes de santé préexistants. La contre-proposition comprendra aussi d'autres choix de régimes que vous pourrez prendre en considération.

Êtes-vous prêt pour **les détails des régimes?**



ZONE

Garanties en vigueur le 1^{er} avril 2024

	Régime ZONE 1	Régime ZONE 2	Régime ZONE 3	Régime ZONE Fondamental
MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE (garanties par personne)				
Maximums	Non compris	Non compris	Non compris	Année 1 : 550 \$ Année 2 : 600 \$ Année 3+ : 650 \$ } Payés à 70 % sous réserve du max. annuel
SOINS DENTAIRES (garanties par personne)				
Maximums	Non compris	Année 1 : 500 \$ Année 2 : 650 \$ Année 3+ : 800 \$	Année 1 : 600 \$ Année 2 : 800 \$ Année 3+ : 1 000 \$	450 \$ par année
Fréquence de rappel		9 mois	9 mois	9 mois
Soins de base		Payés à 80 %, sous réserve du max. annuel	Payés à 80 %, sous réserve du max. annuel	Payés à 70 %, sous réserve du max. annuel
Soins de base étendus		Année 1 : Payés à 50 % Année 2 : Payés à 70 % Année 3+ : Payés à 80 % sous réserve du max. annuel	Payés à 80 %, sous réserve du max. annuel	Payés à 70 %, sous réserve du max. annuel
Soins majeurs		Non compris	Payés à 50 % commençant la 3 ^e année sous réserve du max. annuel	Non compris
Soins orthodontiques		Non compris	Non compris	Non compris
SOINS DE LA VUE (garanties par personne)				
Soins de la vue Lunettes ou lentilles cornéennes vendues sur ordonnance, chirurgie oculaire au laser	150 \$ tous les 2 ans	150 \$ tous les 2 ans	150 \$ tous les 2 ans	150 \$ tous les 2 ans
Examens de la vue	65 \$ tous les 2 ans	65 \$ tous les 2 ans	65 \$ tous les 2 ans	80 \$ tous les 2 ans
SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES (garanties par personne)				
Télémédecine	4 consultations en ligne par famille chaque année avec des médecins généralistes autorisés, sept jours par semaine, toute l'année (24 heures par jour)			
Services professionnels ou thérapeutes autorisés				
Chiropraticien, physiothérapeute, massothérapeute, acupuncteur, diététiste, naturopathe, ostéopathe, podologue/podiatre	20 \$ par visite, 300 \$ par praticien par année	20 \$ par visite, 300 \$ par praticien par année	20 \$ par visite, 400 \$ par praticien par année	20 \$ par visite, 400 \$ par praticien par année
Orthophoniste	300 \$ par année	300 \$ par année	400 \$ par année	400 \$ par année
Psychologue, psychothérapeute, travailleur social agréé	300 \$ par année au total	300 \$ par année au total	400 \$ par année au total	400 \$ par année au total
Santé mentale	Consultation virtuelle avec le thérapeute qualifié GreenShield Santé de votre choix; 2 heures de thérapie individuelle, 2 heures de thérapie pour couples, par année; une thérapie supplémentaire est admissible au titre de la garantie pour services de psychologie.			
Soins dentaires accidentels	5 000 \$ par année	5 000 \$ par année	5 000 \$ par année	3 000 \$ par année
Transport par ambulance	Transports terrestre et aérien			
Appareils auditifs	Années 1-4 : 300 \$ Année 5+ : 400 \$ tous les 4 ans	Années 1-4 : 300 \$ Année 5+ : 400 \$ tous les 4 ans	Années 1-4 : 350 \$ Année 5+ : 500 \$ tous les 4 ans	Années 1-4 : 350 \$ Année 5+ : 500 \$ tous les 4 ans
Services médicaux Tests de diagnostic et radiographies, équipement de dialyse, tests de laboratoire	2 000 \$ par année			
Articles médicaux et services de soutien à domicile (soins infirmiers à domicile) Maximums distincts pour les articles médicaux et les services de soutien à domicile	Année 1 : 1 000 \$ Année 2 : 1 500 \$ Année 3 : 2 000 \$ Année 4+ : 2 500 \$ } par catégorie de garantie par année	Année 1 : 2 000 \$ Année 2 : 3 000 \$ Année 3 : 4 000 \$ Année 4+ : 5 000 \$ } par catégorie de garantie par année	Année 1 : 2 000 \$ Année 2 : 3 000 \$ Année 3 : 4 000 \$ Année 4+ : 5 000 \$ } par catégorie de garantie par année	Année 1 : 1 500 \$ Année 2 : 2 000 \$ Année 3 : 3 000 \$ Année 4+ : 4 000 \$ } par catégorie de garantie par année
VOYAGE (garanties par personne) Couverture hors de la province ou du pays				
Protection pour les voyages en cas d'urgence médicale	15 jours par voyage 5 000 000 \$ par année			
HOSPITALISATION FACULTATIVE (garanties par personne) Remboursement de la différence entre les frais standard pour l'hospitalisation en salle commune et les frais pour l'hospitalisation en chambre à deux lits et/ou privée dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence. L'évaluation médicale est requise.				
Chambre à deux lits et/ou privée	Durée maximale de 30 jours par année			

Garanties en vigueur le 1^{er} avril 2024

	Régime ZONE 4	Régime ZONE 5	Régime ZONE 6	Régime ZONE 7
MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE (garanties par personne)				
Maximums	Année 1-2: 2 500 \$ Année 3+: 3 500 \$ } Payés à 80 % sous réserve du max. annuel	5000 \$ Payés à 90 % sous réserve du max. annuel	10000 \$ Payés à 90 %, sous réserve du max. annuel	20000 \$ Payés à 90 %, sous réserve du max. annuel
SOINS DENTAIRES (garanties par personne)				
Maximums	Non compris	Année 1 : 700 \$ Année 2 : 900 \$ Année 3+ : 1100 \$	Année 1 : 800 \$ Année 2 : 1000 \$ Année 3+ : 1300 \$	Année 1 : 1000 \$ Année 2 : 1200 \$ Année 3+ : 1500 \$
Fréquence de rappel		9 mois	6 mois	6 mois
Soins de base		Payés à 80 %, sous réserve du max. annuel	Payés à 80 %, sous réserve du max. annuel	Année 1 : Payés à 80 %, sous réserve du max. annuel Année 2+ : Payés à 90 %, sous réserve du max. annuel
Soins de base étendus		Année 1 : Payés à 60 % Année 2 : Payés à 70 % Année 3+ : Payés à 80 % sous réserve du max. annuel	Payés à 80 %, sous réserve du max. annuel	
Soins majeurs		Payés à 50 % commençant la 3 ^e année sous réserve du max. annuel	Payés à 50 % commençant la 3 ^e année sous réserve du max. annuel	Payés à 50 % commençant la 3 ^e année sous réserve du max. annuel
Soins orthodontiques		Non compris	Payés à 50 % commençant la 3 ^e année; sous réserve du max. annuel à compter de la 3 ^e année et maximum à vie de 2 000 \$	Payés à 50 % commençant la 3 ^e année; sous réserve du max. annuel à compter de la 3 ^e année et maximum à vie de 2 000 \$
SOINS DE LA VUE (garanties par personne)				
Soins de la vue Lunettes ou lentilles cornéennes vendues sur ordonnance, chirurgie oculaire au laser	150 \$ tous les 2 ans	Années 1-2 : 150 \$ Années 3-4 : 200 \$ Année 5+ : 250 \$ tous les 2 ans	Années 1-2 : 200 \$ Années 3-4 : 250 \$ Année 5+ : 300 \$ tous les 2 ans	Années 1-2 : 250 \$ Années 3-4 : 300 \$ Année 5+ : 350 \$ tous les 2 ans
Examens de la vue	80 \$ tous les 2 ans	100 \$ tous les 2 ans	100 \$ tous les 2 ans	120 \$ tous les 2 ans
SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES (garanties par personne)				
Télémedecine	4 consultations en ligne par famille chaque année avec des médecins généralistes autorisés, sept jours par semaine, toute l'année (24 heures par jour)			
Services professionnels ou thérapeutes autorisés				
Chiropraticien, physiothérapeute, massothérapeute, acupuncteur, diététiste, naturopathe, ostéopathe, podologue/podiatre	20 \$ par visite, 400 \$ par praticien par année	25 \$ par visite, 500 \$ par praticien par année	25 \$ par visite, 600 \$ par praticien par année	50 \$ par visite, 750 \$ par praticien par année; maximum combiné de 2 000 \$ par année
Orthophoniste	400 \$ par année	500 \$ par année	600 \$ par année	750 \$ par année
Psychologue, psychothérapeute, travailleur social agréé	400 \$ par année au total	500 \$ par année au total	600 \$ par année au total	750 \$ par année au total
Santé mentale	Consultation virtuelle avec le thérapeute qualifié GreenShield Santé de votre choix; 2 heures de thérapie individuelle, 2 heures de thérapie pour couples, par année; une thérapie supplémentaire est admissible au titre de la garantie pour services de psychologie.			
Soins dentaires accidentels	5000 \$ par année	10000 \$ par année	10000 \$ par année	15000 \$ par année
Transport par ambulance	Transports terrestre et aérien			
Appareils auditifs	Années 1-4 : 350 \$ Année 5+ : 500 \$ tous les 4 ans	500 \$ tous les 4 ans	500 \$ tous les 4 ans	600 \$ tous les 4 ans
Services médicaux Tests de diagnostic et radiographies, équipement de dialyse, tests de laboratoire	2000 \$ par année	2000 \$ par année	2000 \$ par année	2500 \$ par année
Articles médicaux et services de soutien à domicile (soins infirmiers à domicile) Maximums distincts pour les articles médicaux et les services de soutien à domicile	Année 1 : 2000 \$ Année 2 : 3000 \$ Année 3+ : 4000 \$ Année 4+ : 5000 \$ } par catégorie de garantie par année	Année 1 : 2000 \$ Année 2 : 4000 \$ Année 3+ : 6000 \$ } par catégorie de garantie par année	Année 1 : 2000 \$ Année 2 : 4000 \$ Année 3+ : 6000 \$ } par catégorie de garantie par année	Année 1 : 3000 \$ Année 2 : 5000 \$ Année 3+ : 8000 \$ } par catégorie de garantie par année
VOYAGE (garanties par personne) Couverture hors de la province ou du pays				
Protection pour les voyages en cas d'urgence médicale	15 jours par voyage 5 000 000 \$ par année	30 jours par voyage 5 000 000 \$ par année	30 jours par voyage 5 000 000 \$ par année	30 jours par voyage 5 000 000 \$ par année
HOSPITALISATION FACULTATIVE (garanties par personne) Remboursement de la différence entre les frais standard pour l'hospitalisation en salle commune et les frais pour l'hospitalisation en chambre à deux lits et/ou privée dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence. L'évaluation médicale est requise.				
Chambre à deux lits et/ou privée	Durée maximale de 30 jours par année			

Description des principales garanties



MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE

Les garanties pour les médicaments d'ordonnance couvrent les médicaments d'ordonnance dont l'utilisation est approuvée au Canada et qui nécessitent une ordonnance de par la loi et sont prescrits par un praticien dûment autorisé.

Les médicaments de marque sont remboursés en l'absence d'équivalents génériques.

Les produits d'abandon du tabac ainsi que les médicaments pour le traitement de l'obésité, de l'infertilité et du dysfonctionnement érectile ne sont pas couverts.

Résidents du Québec : Pour être admissible au régime ZONE pour médicaments d'ordonnance, vous devez être couvert par le régime public d'assurance-médicaments d'ordonnance de la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec). Vos réclamations pour médicaments d'ordonnance doivent être soumises en premier à la RAMQ. Lorsque la RAMQ aura remboursé une partie du coût des médicaments, les soldes impayés (y compris les quotes-parts et franchises) seront coordonnés de sorte que votre remboursement pourrait atteindre 100 % des dépenses admissibles engagées. Si le médicament n'est pas couvert par la RAMQ, la quote-part standard s'applique.

SOINS DENTAIRES

SOINS DE BASE :

- Nettoyage préventif
- Examen de routine, radiographies
- Obturations et extractions
- Traitement au fluorure pour les enfants

SOINS DE BASE ÉTENDUS :

- Traitement endodontique – traitement radiculaire
- Traitement périodontique – détartrage et surfaçage radiculaire, équilibration occlusale
- Réparation, rebasage et ajustement des prothèses dentaires

SOINS MAJEURS :

- Couronnes et incrustations, prothèses dentaires, ponts

SOINS ORTHODONTIQUES :

- Traitements d'orthodontie visant à redresser les dents ou corriger l'occlusion

SOINS DE SANTÉ COMPLÉMENTAIRES

SANTÉ MENTALE:

Deux heures de consultation virtuelle individuelle et deux heures de consultation virtuelle pour couples avec le thérapeute qualifié GreenShield Santé qui répond le mieux à vos besoins. (La plateforme GreenShield Santé propose un processus de jumelage unique et souple qui tient compte de la diversité, des principes d'inclusion et des préférences personnelles, ainsi que des titres de compétences des thérapeutes qui répondent à vos besoins cliniques.) L'accès aux rendez-vous virtuels peut se faire rapidement, dans les 24 à 48 heures suivant votre évaluation en ligne. Vous n'avez aucuns frais à déboursier pour ces quatre heures de thérapie. Et entre les séances, vous aurez accès à des ressources numériques sur la santé mentale, comme des articles, des balados et des présentations vidéo par les thérapeutes GreenShield Santé. Pour poursuivre votre parcours thérapeutique, vous pouvez planifier facilement des séances virtuelles supplémentaires avec votre thérapeute, lesquelles peuvent être couvertes par la garantie pour services de psychologie de votre régime.

ARTICLES MÉDICAUX:

- Articles visant à faciliter la vie quotidienne, comme les lits semblables aux lits d'hôpital, tiges à soluté, perroquets et bassins de lit
- Appareils orthopédiques, plâtres, cathéters et fournitures pour stomie
- Bas de contention
- Fournitures pour personnes diabétiques
- Bottes ou chaussures sur mesure, orthèses plantaires sur mesure
- Aides à la mobilité, comme les cannes, béquilles, déambulateurs et fauteuils roulants
- Prothèses
- Dispositifs respiratoires et de cardiologie, comme les moniteurs respiratoires ou cardiaques pour les nourrissons, les compresseurs et l'oxygène

PROTECTION VOYAGE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE

Protection pour les voyages multiples en cas d'urgence médicale à l'extérieur de la province ou du pays.

HOSPITALISATION FACULTATIVE

Chambre à deux lits ou à un lit dans un hôpital général public de votre province ou territoire de résidence.



ZONE

Renseignements supplémentaires

Le comparateur de régimes est un sommaire; il ne constitue pas un contrat. Les modalités, les restrictions et les exclusions sont expliquées en détail dans le contrat établi par GreenShield à l'approbation de la demande d'adhésion.

Il y aura remboursement des dépenses admissibles engagées au titre de services et de fournitures, payées et reçues par la personne couverte sous réserve que ces services et fournitures sont, selon GreenShield, médicalement nécessaires au traitement d'une maladie ou d'une blessure, et raisonnables et d'usage en tenant compte de tous les facteurs.

Les coûts des services médicaux admissibles à la couverture des régimes d'assurance maladie provinciaux ne seront pas admissibles à la couverture des régimes ZONE.

Les montants des couvertures sont en dollars canadiens.

Les garanties peuvent être modifiés; GreenShield enverra un préavis écrit de trente (30) jours aux titulaires de la police.

Régimes assurés par

Assurance Green Shield Canada.

La télémédecine de GreenShield est fournie par l'intermédiaire de la plateforme Maple, qui appartient et est exploitée par la société Maple.

MC/MD Marques de commerce appartenant à l'Association Green Shield et utilisées sous licence. © 2025 Assurance Green Shield Canada. Tous droits réservés.

Assurance Green Shield Canada, 8677 Anchor Drive,
C.P. 1606, Windsor (Ontario) N9A 6W1
1 888 711-1119

